

Département de la Manche

*Direction de la mer et des ports*

**Agence portuaire départementale Nord**

*1 avenue de Northeim*

*Tourlaville*

*50110 Cherbourg-en-Cotentin*

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : [agence.portuaire.nord@manche.fr](mailto:agence.portuaire.nord@manche.fr)

Nos Réf : APN – TL/CS 19 D116

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Le conseil portuaire du port de Portbail, dont l'ordre du jour figure en annexe, se réunira :

**Le mercredi 20 novembre 2019 à 15h30**

**à la mairie de Portbail**

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,  
et par délégation,  
Le responsable de l'agence portuaire nord



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE  
DU PORT DÉPARTEMENTAL DE PORTBAIL**

**Réunion du mercredi 20 novembre 2019  
à la mairie de Portbail à 15h30**

**- ORDRE DU JOUR -**

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 19 juin 2019**
- 2 - Rapport d'activité partiel**
- 3 - Point sur les travaux**
- 4 - Tarifs portuaires 2020**
- 5 - Actualisation du plan de réception et de traitement des déchets**
- 6 - Questions diverses**